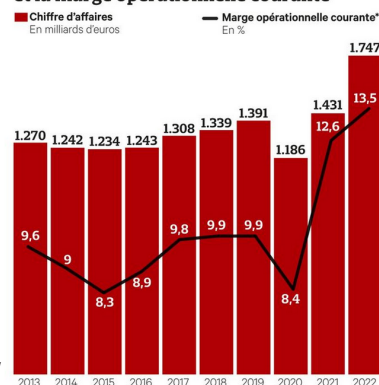


Inflation, salaires en berne...

L'inflation, c'est leurs profits !

Sociétés du CAC 40 : le chiffre d'affaires et la marge opérationnelle courante



Maintenant, on sait...

Le discours est rodé : l'inflation, c'est à cause de la guerre en Ukraine, du prix du pétrole et du gaz avec les difficultés d'approvisionnement, l'augmentation des matières fossiles agissant sur tous les prix, notamment alimentaires.

... et on s'en doutait !

On doutait de cette thèse de manière empirique. Ainsi, le bouclier énergétique est mis en place par Jean Castex en octobre 2021. La guerre débute 5 mois plus tard mais le gaz a déjà augmenté de 57 % en ce mois d'octobre.

Il n'y a pas non plus de raison "rationnelle" au fait que les prix du pétrole (et donc du gaz) soient multipliés par 3, 4 et plus ! Quand il manque du pain à la boulangerie, on ne nous vend pas la baguette à 5 ou 6 euros...

Leurs profits contre nos salaires !

Macron en a profité pour nous vendre du vent : si nous réclamons des meilleurs salaires, alors on va déclencher une spirale "prix-salaires". Et on serait perdants... Sauf que les statistiques parlent toutes seules : là où les prix ont le plus augmenté, on enregistre aussi des progressions spectaculaires des taux de marge.

Ta charité, tu te la gardes !

Pour échapper à une taxe sur les "superprofits", Total a octroyé en 2022 une aide à la pompe : soit 550 millions sur 19,5 milliards de bénéfice. Un "pourboire" de moins de 3 % !

Des institutions nationales, européennes et mondiales le rappellent (cf. ci-contre) : une bonne partie de la hausse des prix est liée à la hausse des marges... et des profits.

Energie, transport, l'alimentaire, au premier rang !

Dans l'énergie, le taux de marge est passé de 54 % au deuxième trimestre 2020 à 74 % au premier trimestre 2022 (!). Idem pour le secteur des transports : c'est la fête aux profits avec un taux de marge de 47 % au premier trimestre 2022 contre 28 % au deuxième trimestre 2020. Et dans l'alimentaire, la période a été marquée par une forte spéculation : on achète à l'avance (sans aucun besoin), on crée de la pénurie, on revend au prix fort et les prix montent mécaniquement (15 % en France).

Gouvernement et patronat, bras dessus, bras dessous !

La Première ministre affirmait en avril que « le gouvernement prend la sienne (de responsabilité) avec une nouvelle revalorisation du smic au 1^{er} mai. Les employeurs doivent prendre leur part ». Résultat : une augmentation de 1,5 % en juin pour les fonctionnaires avec une inflation qui sera entre 5 et 6 % cette année ! Drôle de signal aux patrons qui vont sûrement tenter de se caler sur le gouvernement. Et rappelons-le : cette augmentation du SMIC n'est pas un "geste" ; elle est automatique car les prix ont augmenté d'au moins 2 % depuis sa dernière revalorisation.

Public et privé, ensemble pour les salaires !

A la rentrée, il faudra se rassembler tous secteurs confondus pour agir et revendiquer une mesure générale contre l'inflation et les profiteurs : l'indexation automatique des salaires sur l'évolution des prix.

« 22 entreprises (sur 40) de l'indice parisien ont même réussi à augmenter leurs marges, pourtant déjà à un niveau historique en 2021 » (Les Echos, 22 juin)

Le FMI le dit...

Dans une étude publiée le 26 juin, le Fonds monétaire international (FMI) reconnaît que « les coûts d'importation ont augmenté après l'invasion de l'Ukraine par la Russie et que les entreprises ont plus que répercuté cette hausse auprès des consommateurs » ; « depuis 2022, la hausse des profits est responsable de 45 % de l'inflation ».

... comme la Banque centrale européenne...

Le 27 juin, pendant l'Université d'été de la Banque centrale européenne, Christine Lagarde, la Présidente, relevait que « les bénéficiaires ont contribué pour à peu près deux tiers à l'inflation intérieure en 2022 alors que, au cours des 20 dernières années, leur contribution moyenne comptait pour environ un tiers ».

et le président de l'Autorité de la concurrence :

« la persistance de l'inflation est en partie due aux profits excessifs des entreprises qui profitent de la situation actuelle pour maintenir des prix élevés »

L'indexation automatique des salaires sur les prix, c'est la réponse à l'inflation !



Fédération des activités postales et de télécommunications

25/27 rue des envierges 75020 Paris
tel 01 44 62 12 00 — fax 01 44 62 12 34
sudptt@sudptt.fr — www.sudptt.org

Été 2023

Union syndicale
Solidaires

Austérité à tous les étages... et feu sur la Sécurité sociale !

Dette et austérité, les deux facettes de la médaille

C'est reparti ! Les crises successives (financière en 2008 puis économique, pandémie en 2020) avaient mis en sommeil les critères du Traité de Maastricht un certain temps.

Le gouvernement se donne pour objectif de revenir aux 3 % de déficit public (rapporté au produit intérieur brut) pour 2027, fin du quinquennat. Jusqu'en 2027, les économies représenteront (en cumulé) 60 milliards (entre 10 et 15 milliards dès 2024) et c'est la première fois depuis dix ans que les dépenses de l'Etat baisseront en 2023 !

Des critères faits pour les rentiers

Ces critères du Traité de Maastricht ont suffisamment fait la preuve qu'ils permettaient d'appliquer des cures d'austérité sévère à tous les peuples de l'Union européenne. Et pourtant ils persistent car cela leur permet de présenter leur programme comme le seul possible. L'austérité devient alors un incontournable alors qu'il n'y a aucune rationalité à ces critères tout comme ces derniers ne relèvent d'aucune "loi de l'économie" ! A 3 % de déficit, on serait un bon élève, et à 5 % un cancre ?

Or, ces critères ne servent qu'à rassurer investisseurs et rentiers, interdisant tout investissement et toute dépense publique pour l'avenir.

L'Etat tape dans toutes les caisses !

Au premier chef, la fin du bouclier tarifaire pour l'énergie : pour le gaz, c'est fait depuis début juillet. Pour l'électricité, les augmentations se succèdent : +15 % en février, +10 % au 1er août et ça devrait continuer ! Au total, ce sont près de 30 milliards d'économies programmées avec la fin du dispositif. Or, EDF a réalisé 18 milliards de bénéfices !

Deux milliards d'économies viennent d'être décidées dans le logement.

D'autres projets sont en cours comme prélever une manne financière dans les comptes d'UNEDIC, laisser un reste à charge (de 30 %) aux salarié-es sur les formations suivies grâce au compte personnel... Autre économie majeure : l'augmentation de 1,5 % des fonctionnaires avec une inflation qui devrait être entre 5 et 6 % en 2023...

Or, les recettes de l'Etat - la TVA, qui est un pourcentage sur les prix - vont augmenter de manière mécanique avec une inflation à 5 % : pas loin de dix milliards.

La Sécu dans le collimateur...

Avec des arguments ressortis des placards des années 80 (cf. ci-contre), on nous prépare un plan d'économies sur les remboursements.

Il était déjà acquis que la situation de l'hôpital allait continuer de se dégrader, les progressions des budgets des hôpitaux étant inférieures à l'inflation : 4,1 % pour une inflation à 6 %, soit entre 1 et 2 milliards d'économies...

PLFSS et Ondam, la prise de pouvoir de Bercy sur la Sécurité sociale !

Le PLFSS, projet de loi de financement de la Sécurité sociale (donc voté au Parlement), a été créé dans le cadre du plan Juppé en 1996. Avec un outil technocratique à la disposition de Bercy, comme pour le budget de l'Etat : l'Ondam, objectif national de dépenses de l'assurance-maladie.

Il suffit de fixer un Ondam inférieur à l'inflation pour réduire les recettes et mettre la Sécu en déficit de manière artificielle. Le gouvernement veut ainsi baisser les remboursements d'optique, augmenter la franchise sur les médicaments, voire remettre en cause les indemnités journalières en fixant des jours de carence supplémentaires.

C'est à l'automne que cela va se jouer !

Totalement hors-sol !

« La santé est gratuite, l'école est gratuite et on a le sentiment que ce n'est jamais assez ! » : le Président de la République himself lors de ses trois jours à Marseille, le 4 juillet, pendant le "Macron Tour". On lui dit qu'on paie des impôts et des cotisations sociales ?

Encore de la démagogie et les vieilles recettes ...

« la gratuité ou la quasi-gratuité des médicaments peuvent contribuer à désresponsabiliser le patient » (Bruno Lemaire le 19 juin)

Et beaucoup de cynisme !

Le gouvernement cible les dépenses sociales « car elles représentent 50 % de la dépense publique ». Du coup, c'est feu continu sur les retraites, la Sécurité sociale les indemnités chômage... (Re- Bruno Lemaire, le 19 juin)

Deux milliards rabotés sur les aides au logement !

Au prétexte que le dispositif (ou amortissement) Pinel aggravait la spéculation immobilière, celui-ci est supprimé tout comme est réduite la voilure du prêt à taux zéro (PTZ). Sauf que rien de ces économies n'est redistribué au logement social alors qu'il y a plus de deux millions de demandes...

A la rentrée, on défend nos droits sociaux !

La Sécu, elle est à nous !

Ce n'est pas au Parlement ni aux technocrates de Bercy de décider de quoi que ce soit.